



L'E.C.O.L.E. du Grésivaudan
337bis rue de Bretagne
38190 FROGES
Yann DUBUS, Delphine BROTTTE et Sandra BENZ
06.20.66.39.14 // 06.63.71.41.82 // 06.03.12.16.52
<http://www.ecoledugresivaudan.fr/>
contact@ecoledugresivaudan.fr

v3 au 15/10/2017

NOTE DE PRESENTATION STRATEGIQUE

L'E.C.O.L.E. du Grésivaudan, une expérimentation pédagogique totale

L'E.C.O.L.E. du Grésivaudan est un projet de structure éducative, fruit d'une collaboration entre citoyens, acteurs de l'éducation nationale et élus ; tous déterminés à apporter leur contribution au système éducatif actuel. Il s'agit de construire une expérimentation pédagogique au sein de l'éducation nationale, avec l'aide des collectivités déjà prêtes à nous soutenir. Ce projet est centré autour d'un établissement scolaire autonome pouvant accueillir une cent-cinquantaine d'élèves (entre 6 et 13 ans à l'ouverture, puis augmenter l'âge d'accueil annuellement jusqu'à 19 ans), encadrés par 10 adultes : un coordinateur pédagogique pour le pilotage du projet, détachement de huit personnels enseignants et un personnel de direction ou faisant fonction. Cette expérimentation pourra avoir une durée de cinq ans, avec une évaluation au bout de ces cinq ans, reconductible, afin d'avoir un résultat et une évaluation optimale au bout de dix à douze ans.

Le projet se base sur des consensus scientifiques concernant les apprentissages, les constats du Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO), les propositions du Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative (CNIRE), des expérimentations pédagogiques réussies mais isolées, ainsi que sur un fonctionnement ayant fait ses preuves dans d'autres pays.

Nous avons sollicité des maires, des élus de la communauté de communes du Grésivaudan, du département de l'Isère ou de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des députés et sénateurs ; recueillant beaucoup d'intérêt et de soutien.

L'établissement disposera de matériels et d'activités pédagogiques riches ; et fonctionnera grâce à des « projets multi-âges et multiniveaux [notamment] à l'école maternelle et élémentaire, afin d'accroître l'inclusion des élèves, de favoriser leur autonomie et leur confiance en eux. » (CNIRE, *Pour une école innovante*, 2016, item 62). Il permettra également de « faire de la coopération un enjeu et une pratique collective » (*ibid.* item 44) ; et de « favoriser les occasions de convivialité et de plaisir d'être et de faire ensemble » (*ibid.* item 45). C'est l'accès à la fraternité, à travers l'installation d'un climat de respect et de bienveillance, « condition nécessaire à l'engagement mais aussi à l'efficacité de l'école. » (CNIRE, *Rapport 2014*, p.25)

L'établissement sera doté en son sein d'institutions particulières (conseil d'établissement, conseil de justice) permettant l'application au quotidien des valeurs d'égalité et de citoyenneté à travers l'exercice de la démocratie directe dans un environnement cadré, afin que le respect soit concrètement et quotidiennement vécu. C'est cette « participation des jeunes dans des projets et débats citoyens dans leur école, plus que le suivi de cours d'éducation civique, qui est en lien positivement avec les indicateurs d'attitude, d'engagement et de socialisation citoyenne et politique des plus jeunes (participation associative, participation électorale, croyance dans les

institutions, tolérance pour l'altérité...) » et qui évite « les engagements citoyens des jeunes souvent de façade dans leurs établissements » (CNETCO, *Apprentissage de la citoyenneté dans l'école française*, janvier 2015).

Lieu d'apprentissage, cet établissement se veut également ouvert sur l'extérieur, avec la possibilité d'aller chercher ou de faire venir d'éventuelles activités/ressources/intervenants extérieurs en fonction des besoins des élèves. Le but étant que l'établissement devienne une « maison des savoirs et des formations [...] en pensant un établissement scolaire en relation avec des actions de formation tout au long de la vie sur un territoire donné. » (CNIRE, *Rapport 2016*, p.27)

Enfin, l'enjeu est d'offrir de manière concrète plus d'autonomie et de responsabilité aux élèves, qualités allant « de pair avec un investissement plus important dans le travail et une motivation plus forte, [...] source de confiance en soi et de valorisation personnelle. » (CNIRE, *Rapport 2014*, p.19/20)

Depuis 50 ans de sciences psychologiques, cognitives et neurobiologiques jusqu'aux résultats PISA de 2015 (et rappelé dans le rapport de l'IGEN Jean-Paul Delahaye, *Grande pauvreté et réussite scolaire*, mai 2015 p.89) ; nous savons que l'engagement actif, **l'enfant acteur de ses apprentissages est un élément fondamental de la réussite de tous et de l'excellence scolaire**. Cet établissement laissera donc à ses élèves le choix dans leurs activités d'apprentissage et dans les enseignements suivis. En se basant sur les besoins et les projets des élèves, ce mode d'enseignement leur permettra l'exercice de la liberté.

Les enseignants deviennent dans ce cadre des experts-ressources. Reconnus par leurs connaissances et compétences dans un ou plusieurs domaines, ils accompagnent les élèves dans leurs demandes spécifiques d'apprentissage. Ils deviennent également observateurs des élèves, en diagnostiquant leurs besoins et proposant des cours, des enseignements sur la base d'un programme personnalisé, adapté et adaptable ; loin d'un programme figé, normalisé, standardisé imposé à tous.

En conclusion, ce projet se veut répondre aux valeurs de la République et aux objectifs du Code de l'éducation tout en proposant une méthode différente de celle de l'école publique actuelle. Elle prétend être une alternative et un complément pour l'orientation, la réussite, l'excellence, l'insertion professionnelle et l'épanouissement des élèves en leur remettant la responsabilité de leur parcours éducatif, tout en étant pleinement responsable des moyens mis à leur disposition.

Nous souhaitons donc l'appui du ministère de l'éducation nationale afin de permettre une expérimentation publique et un suivi rigoureux par le Laboratoire des sciences de l'éducation de Grenoble de cet Espace Coopératif Ouvert pour une Libre Education.

« Ce n'est pas en lui tenant les ailes qu'on aide un oiseau à voler.
L'oiseau vole simplement parce qu'on l'a laissé être oiseau. »
Mia Couto, L'Accordeur de silences